

GREFFE T.C. ST-ÉTIENNE

N° Gestion : ...S4 B8...

Date Dépôt :

N° Dépôt :

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT - S.E.C.A. - STARON ET ASSOCIES

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon

Siège social : 7, rue de l'Artisanat - 42390 VILLARS

R.C.S. St-Etienne B 778 149 716

DÉPÔT R.C.S. n°

1302980506

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,

Le 11 décembre à 14 heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT - S.E.C.A. - STARON ET ASSOCIES se sont réunis à PARIS (8^e), 8 avenue Delcassé, sur convocation du Président.

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

- Monsieur Claude STARON, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Pierre GERARD,
- Monsieur André REYDEL,
- Monsieur Jean Claude REYDEL, représentant permanent de SALUSTRO REYDEL.

Monsieur le Président indique que Monsieur Michel TAMET, Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, et qu'il s'est excusé.

ORDRE DU JOUR

- arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1997
- préparation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et de ses annexes,
- fixation de la date, du lieu et de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle,
- nomination d'un Directeur Général, /
- questions diverses.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Monsieur le Président met à la disposition des membres du Conseil l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'Annexe de l'exercice clos le 30 septembre 1997.

Après examen, le Conseil constate que les comptes ainsi présentés sont définitifs et il les approuve.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 58 410.85 F.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil décide ensuite d'arrêter la date de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de cet exercice.

Après délibération, cette date est fixée au 28 février 1998 à 10 heures, au siège social.

Conformément aux statuts et aux lois en vigueur, cette assemblée sera convoquée quinze jours au moins à l'avance par lettre adressée à chaque actionnaire.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de rapport qu'il a établi et qu'il propose de présenter à l'Assemblée Générale au nom du Conseil d'Administration.

Après un échange d'observations, ce projet est approuvé ; il sera communiqué au Commissaire aux Comptes, ainsi que le bilan et le compte de résultat.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil arrête ainsi qu'il suit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1997,
- lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation des comptes, bilan, Annexe et conventions,
- quitus aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- affectation des résultats,
- renouvellement du mandat d'un administrateur,
- renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.
- questions diverses.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Président expose au Conseil qu'il serait souhaitable de procéder à la nomination d'un Directeur Général, comme le prévoit l'article 16 des statuts, afin de faciliter la vie courante au sein de la société.

Il propose à cet effet de désigner Monsieur Pierre GERARD qui partage déjà avec lui la responsabilité des affaires du Cabinet.

Après échange de vues, cette décision est soumise au Conseil, qui approuve la désignation de Monsieur Pierre GERARD en tant que Directeur Général, à l'unanimité des administrateurs en mesure de voter.

CLOTURE DE LA SEANCE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 15 heures 30.

Suivent les signatures.

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'P. Gerard', written over a horizontal line.